

# La révision H 2016

CME 14 avril 2015

Direction de l'Organisation Médicale et des  
relations avec les Universités  
20/04/2015

# La révision H 2016 : ce qui change

1/2

- **Une médicalisation RENFORCEE de la révision:**
  - Définition des priorités stratégiques et supra –GH dans la note de cadrage
  - Mise à disposition d'outils d'aide à la décision (indicateurs PM et évolution des effectifs par discipline: les indicateurs 2013 avec PMCT seront prêts et adressés en mai, les indicateurs 2014 seront prêts et adressés en septembre).
  - Classement par les collégiales des candidats à la demande des GH
  - Instruction par le groupe restreint de la CME au regard de ces priorités et non plus du financement
  
- **L'arrêt des emprunts et de leur redistribution par la CME**
  - Autofinancement des priorités des GH
  - **Mise en place d'un dispositif garantissant le respect des engagements antérieurs de la CME** et maintien d'une redistribution de postes aux bornes de l'AP-HP limitée aux priorités institutionnelles : 0,4% de la masse salariale H (PH, PHC, attachés).

# La révision H 2016 : ce qui change

2/2

- Une procédure allégée :
  - un délai supplémentaire : un mois de plus pour les GH
  - un dossier de candidat simplifié limité au CV
- Un usage accru de la 2ème publication et des publications au fil de l'eau pour favoriser l'attractivité
- La fin de l'obligation de reprise du poste H après promotion HU

# L'efficience PM senior

L'efficience PM sera fixée à l'aune de l'actualisation du PGFP qui sera proposé en consolidation du cycle de conférences stratégiques et budgétaire qui vient de s'achever

Les GH peuvent faire l'efficience sur la totalité de leur masse salariale PM senior par l'utilisation des leviers suivants : PDS, TTA, contractuels, REVPH.

Le calcul de l'efficience 2016 sur la seule révision des PH est donc assis sur la même assiette et le même pourcentage que celui de 2015, il aboutit donc au même montant de 5M€, montant qui pourra être modulé des gains sur les opérations de restructurations qui seront engagées dès 2015.